Quarante-quatrième année. — N° 7. Un numéro : *dix centimes.* Jeudi 8 Janvier 1885.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an. . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;

Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 7 JANVIER 1884.

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Par suite des nouvelles importantes que le gouvernement a reçu du Tonkin, les ministres présents à Paris se sont réunis hier matin à neuf heures à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy.

Le général Lewal, ministre de la guerre, assistait pour la première fois au conseil.

Etaient absents : MM. Waldeck-Rousseau, Rouvier, Martin-Feuillée et Fallières.

La délibération a porté presque uniquement sur les affaires de Chine ; elle a été des plus importantes.

Le nouveau ministre de la guerre a déclaré qu'à son avis il convenait que toutes les troupes nécessaires pour mener à bonne fin l'occupation des divers points stratégiques du Tonkin fussent arrivées à destination dans le courant du mois de mars.

Il importe, en effet, que la campagne soit terminée avant la fin du mois d'avril, à raison de la saison des pluies.

Dans la pensée du ministre de la guerre, les opérations militaires devront se borner à la prise de possession de Lang-Son et de Cao-Bang. En ce qui concerne Lao-Haï, l'occupation pourra en être ajournée.

Pour atteindre ce but, un nouvel et sérieux effort est nécessaire.

Le nouveau ministre a notamment annoncé qu'un premier envoi de 6,000 hommes de renforts partirait d'Algérie pour l'Extrême-Orient vers le milieu de la semaine prochaine.

Un second envoi, également de 6,000 hommes, pourra être expédié au Tonkin dans les derniers jours du mois de février.

Le général Lewal va donc ainsi assumer la responsabilité des mesures que n'avait pas osé prendre le général Campenon. Militairement, on ne peut qu'approuver le nouveau ministre de la guerre.

Seulement, cela peut nous mener très-loin, et le même parti que l'on trouve plausible, militairement, peut être considéré, politiquement, comme un parti détestable.

***

Le général Lewal commandait depuis deux ans le 17e corps d'armée, à Toulouse. En cette qualité, il a fait exécuter, à l'automne dernier, des grandes manœuvres qui ont été fort appréciées. Mais c'est surtout par ses écrits, que le général Lewal est parvenu à la situation qu'il occupe aujourd'hui. Ses ouvrages, la *Réforme de l'armée* et les *Etudes de guerre*, ont fait grand bruit. C'est sur ses plans — paraît-il — que les données de notre mobilisation actuelle auraient été formulées. A lui reviendrait aussi l'honneur d'avoir fixé les règles fondamentales de notre stratégie et de notre tactique.

En un mot, ce serait notre grand théoricien militaire.

Nous souhaitons que M. le général Lewal mène à bonne fin la lourde tâche dont il vient de se charger. La France a grand besoin d'un ministre énergique et habile.

Terminer l'entreprise du Tonkin, régler l'affaire de Madagascar, depuis si longtemps en suspens, conserver en même temps à la France les ressources nécessaires pour sa défense, suffire aux exigences des expéditions d'outre-mer sans sacrifier notre sûreté continentale : tels sont les problèmes qui s'imposent aujourd'hui à M. le général Lewal.

***

UN MINISTÈRE HOMOGÈNE.

Le cabinet Ferry a la prétention de donner au pouvoir le spectacle d'un cabinet homogène. Nous accorderons au président du Conseil que le cabinet dont il est le chef est homogène, mais à la façon du couteau de Jeannot.

En effet, la modification que vient de subir le cabinet Ferry, par suite du départ du général Campenon et l'arrivée au ministère de la guerre du général Lewal, est la sixième depuis sa formation.

Formé le 22 février 1883, ce ministère a vu successivement se produire dans sa composition les changements suivants :

En août 1883, M. Charles Brun a été remplacé au ministère de la marine et des colonies par l'amiral Peyron.

En septembre de la même année, le général Thibaudin a été remplacé au ministère de la guerre par le général Campenon.

En novembre 1883, c'est-à-dire deux mois plus tard, M. Challemel-Lacour a quitté le portefeuille des affaires étrangères qu'il a passé à M. Jules Ferry; ce dernier a été remplacé au ministère de l'instruction publique par M. Fallières.

De mois de novembre 1883 nous arrivons, il est vrai, jusqu'au mois d'octobre 1884 sans nouveaux changements.

En octobre 1884, il faut signaler le remplacement de M. Hérisson, au ministère du commerce, par M. Rouvier.

Enfin, le 4 janvier 1885, le général Campenon passe son portefeuille de la guerre au général Lewal.

On remarquera que la plupart des changements dans le personnel du ministère se sont produits dans l'intervalle des sessions parlementaires.

***

Nous lisons dans le *National* :

« On nous assure qu'en raison des dissentiments qui existent au point de vue spécialement militaire entre le nouveau ministre de la guerre et le général de Galliffet, la situation de ce dernier officier serait avant peu considérablement réduite.

» Le général de Galliffet, qui réunit les fonctions de président de la commission de classement des officiers de cavalerie, d'inspecteur général de la cavalerie, et de commandant de corps d'armée, se verrait privé de deux de ces fonctions. Il abandonnerait la première d'ici quelques jours, les travaux de la commission étant sur le point d'être terminés, et l'inspection générale lui serait retirée dès le printemps prochain. »

***

L'ANNIVERSAIRE DE BLANQUI.

Au Père-Lachaise, il y a eu une manifestation sur la tombe de Blanqui, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort. Tout s'est passé avec le plus grand calme. Vers une heure de l'après-midi, différents groupes de socialistes se sont trouvés réunis autour de la tombe et plusieurs discours, dont on doit comprendre l'esprit et la tendance, ont été prononcés.

***

On annonce que M. Camescasse va quitter la préfecture de police à cause du retard apporté au rattachement des services au ministère de l'intérieur.

La vérité, c'est que s'il s'agit de désorganiser la préfecture de police, le moyen le plus simple est de conserver M. Camescasse, car il se chargera tout seul de désorganiser cette administration.

***

Le nouveau directeur de l'Odéon, M. Porel, vient de choisir pour secrétaire général M. Émile Desbeaux, chroniqueur théâtral du *Moniteur* et critique dramatique de la *Petite Presse*.

M. Porel a confié les fonctions d'administrateur de la scène à M. Émile Marck. On sait que M. Émile Marck est un ancien pensionnaire de l'Odéon.

***

Mme la baronne Aymard, mère du regretté général, a légué avant sa mort 200,000 francs au 63e régiment de ligne, le premier régiment qu'avait commandé le général, et 200,000 francs à la commune de Villemonstaus (Aude), lieu où sont nés ses enfants.

***

En Angleterre, on compte trente-cinq mille médecins ; en Allemagne, trente-deux mille ; en Italie, dix mille.

En France, nous possédons trente-six mille disciples d'Esculape, soit un par commune ou plutôt un par mille habitants.

---

37 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE II

LE CARREFOUR DE LA MORT-AU-BRAC (*suite*).

— Rouget se redressa aussitôt, saisit son fusil et sauta par-dessus la haie. Les gendarmes n'ont pris que son bonnet !

— C'est une bonne histoire ! s'écria Huau.

— Oui, reprit Faucheux, mais il paraît qu'elle s'est fort mal terminée. Le fermier, convaincu d'avoir caché Rouget, un condamné à mort, a été traduit en police correctionnelle et condamné lui-même à deux mois de prison. Voilà du moins ce qu'on m'a dit (1).

Et Faucheux, ayant achevé son récit, alla reprendre sa place auprès de son frère.

— Que faire à cela ? dit Baptiste.

— La domestique est-elle partie ? demanda Huau.

— Oui, reprit Pouplard à son tour, la domestique a été renvoyée, mais elle est placée à Durtal, où on ignore ce qu'elle a fait.

— Il faut tirer vengeance, s'écria Faucheux, et faire un exemple. C'est le bon moyen de sauver Rouget.

— Je suis de cet avis, dit Pouplard, et je propose d'avertir dès demain matin son nouveau maître qu'il ait à la renvoyer de suite. Je le connais, il n'hésitera pas une minute. De plus, je dirai moi-même à cette fille qu'elle a été condamnée par nous à quitter le pays, et je vous réponds qu'elle filera au plus vite, car, Dieu merci ! les braconniers, quoique bien déchus, sont encore craints dans le pays. On sait bien que lorsqu'ils *ont fait justice*, le diable lui-même ne les empêcherait pas d'exécuter la sentence.

En achevant ces mots, le père Pouplard s'était levé, comme pour clore cette singulière séance. Tous les braconniers l'imitèrent. Mais au moment où ils allaient se séparer, Faucheux les arrêta d'un geste, et prêtant l'oreille :

— Écoutez, dit-il, il me semble que j'entends le chant d'un hibou qui pourrait bien être... un ami !

Les braconniers écoutèrent : le vent seul faisait entendre ses grondements.

— Tu t'es trompé, Faucheux, dit Pierre Huau.

— Attendez encore un instant, reprit le père Pouplard. J'ai cru, moi aussi, entendre quelque chose.

Faucheux avait raison. Trois minutes ne s'étaient pas écoulées, que le même chant se fit entendre nettement.

— C'est le Potard ! s'écria Anatole.

— Mais non, reprit encore une fois Pierre Huau. C'est un vrai hibou, qui chante à la cime des arbres.

Les braconniers se prirent à rire. Huau baissait dans leur estime, car il était impossible, ayant l'habitude de la forêt, de se méprendre sur la nature du signal.

Au même moment, le cri fut répété au-dessus de la tête des braconniers : le père Pouplard répondit, et aussitôt, faisant un cornet de ses deux mains :

— Descends vite ! cria-t-il.

— Par où diable vient-il ? murmura Besson.

— Il faut qu'il y ait du danger en forêt, reprit Faucheux, le fermier.

Pendant ce temps, le Potard descendait rapidement de son chêne, et venait serrer les mains de ses amis.

— Enfin ! dit le père Pouplard. Nous t'attendons depuis bien longtemps.

— C'est vrai, répondit le Potard, mais j'ai failli être pris avec Rouget.

— Où cela ?

— Je vais vous le dire tout à l'heure ; mais n'avez-vous rien à boire ? Je meurs de soif.

— Voici ton affaire, dit Jacques Faucheux en tirant de la poche de son paletot une petite bouteille d'osier. Je ne sors jamais sans...

— Tu as bien raison, Faucheux, répondit Eugène Carrou, en buvant une gorgée de vin. Maintenant, racontez-moi ce que vous avez fait. Je vous expliquerai ensuite la raison de mon retard.

En quelques mots, le vieux braconnier de Daumeray mit le Potard au courant des résolutions prises, tant à l'égard de Rouget qu'à l'égard de la fille qui avait trahi leur ami à Durtal.

— C'est bien, mes amis, dit Eugène ; grâce à vous, Rouget n'aura rien à craindre, quoique le danger soit de plus en plus grand.

— Raconte-nous ce qui vous est arrivé, dit Besson, et dis-nous pourquoi tu voyages en l'air, dans les chênes, comme les oiseaux.

— Voici la chose, s'écria gaiement le Potard ; nous venions tranquillement au carrefour de la Mort-au-Brac, pour répondre à l'invitation de papa Pouplard, le plus grand braconnier que la terre ait jamais vu...

— Allons, Eugène, veux-tu finir tes plaisanteries, dit Pouplard. C'est bien le moment de plaisanter !

— Laissez-nous rire, papa Pouplard, les braconniers sont toujours gais...

(1) Scène absolument historique. Nous n'avons changé que les noms.

En Russie, on ne compte que six mille médecins, et c'est un des pays où, d'après la statistique, la longévité est des plus communes.

Concluez.

M. CHEVREUL

La manifestation des étudiants en l'honneur de M. Chevreul a eu lieu dimanche.

Les étudiants se sont réunis, au nombre d'environ huit cents, sur la place de la Sorbonne. De là, ils se sont rendus, par groupes de quarante à cinquante, près du Muséum.

Vingt délégués ont été reçus de la manière la plus cordiale par M. Chevreul.

Le président de l'association, M. Delcambre, a remis ensuite à M. Chevreul un registre portant les signatures de tous les manifestants. L'illustre savant s'est montré très-touché de cette démarche et a remercié en termes émus les délégués.

« Messieurs, mes chers amis, a-t-il dit, je ne saurais assez vous dire combien je suis sensible à votre flatteuse visite. Cette démarche marquera dans ma vie déjà longue, quoique j'espère arriver à indiquer mon âge par trois chiffres...

» C'est parce que j'ai toujours étudié que l'on m'a conféré ce titre — dont je suis fier — de doyen des étudiants de France.

» Je suis heureux, messieurs, et je vous félicite de vous être groupés en association.

» Votre démarche d'aujourd'hui me touche d'autant plus que je ne l'ai pas sollicitée.

» Il y a équation entre l'honneur que vous me faites et ma reconnaissance. »

—

Voici, d'après le *Matin*, quelques détails intéressants sur la vie de M. Chevreul :

« Avant la guerre, le nom de M. Chevreul était beaucoup moins connu en France qu'à l'étranger.

Ce savant, qui avait doté son pays de découvertes inappréciables, jouissait dans toute l'Europe d'une considération immense. Dans son pays, tout le monde, en dehors du monde savant, ignorait jusqu'à son existence.

Il a fallu, pour donner à M. Chevreul la popularité à laquelle il avait droit, qu'un jour de décembre les obus prussiens fussent dirigés contre le Muséum. Ce jour-là, le maître sortit de la modeste réserve qu'il s'imposait depuis soixante ans, et écrivit à l'empereur Guillaume une lettre pour protester, au nom de la science, contre le vandalisme de ses soldats.

On ne peut se figurer l'effet que produisit cette lettre en Allemagne et dans le monde entier.

On comprenait que celui qui l'écrivait avait le droit de l'écrire, on savait que celui qui protestait avait doublement raison de le faire puisqu'il parlait au nom de la science d'abord, à laquelle il avait consacré soixante ans de sa vie, au nom de la France ensuite qu'il avait faite assez riche pour payer la formidable rançon que M. de Bismark avait déjà stipulée dans son esprit.

Depuis cette époque, l'attention publique fut de nouveau appelée sur M. Chevreul au sujet de sa démission qu'il adressa au ministère de l'instruction publique qui lui avait refusé une croix pour un de ses collaborateurs.

C'est dans cette lettre de démission que M. Chevreul s'intitulait modestement le *doyen des étudiants de France*.

Enfin, l'année dernière, à la même époque, la révocation de l'illustre savant comme directeur de l'atelier des teintures des Gobelins souleva un tolle général.

Un des collaborateurs du *Matin*, qui a connu personnellement l'illustre savant, nous communique sur ses découvertes et sur sa vie les curieux détails que l'on va lire.

M. Chevreul est né à Angers le 31 août 1786.

A dix-sept ans, il vint à Paris et entra dans l'atelier de Vauquelin, dont il dirigea aussitôt le laboratoire, et à qui il succéda dans sa chaire du Muséum.

Examinateur à vingt-trois ans à l'Ecole polytechnique, il a fait passer les examens à tous les généraux de l'Empire, entre autres aux maréchaux Mac-Mahon et Canrobert.

Il faudrait plus d'une colonne de ce journal pour donner la simple nomenclature des découvertes dues à M. Chevreul. La plus importante est certainement la stéarine, autrement dit la bougie, et rien qu'avec celle-là, on voit qu'il n'y avait pas d'exagération à dire que M. Chevreul a payé à lui seul la rançon des cinq milliards.

La découverte de la stéarine l'a amené à trouver la benzine, la glycérine qui se vend aujourd'hui par millions, et qui auparavant se perdait dans les égouts, et en général tous les produits dérivés de la houille et du goudron.

Depuis longtemps, M. Chevreul avait dirigé ses travaux sur l'étude des couleurs. Il les a fixés dans une conception merveilleuse, une combinaison surprenante : le *Cercle des couleurs*, qui restera comme un véritable monument du génie humain. »

Ajoutons que l'illustre savant est un royaliste fidèle et convaincu.

— Je ne m'occupe pas de politique active, disait-il dernièrement, mais je suis royaliste dans l'âme : je l'ai toujours été et je le serai toujours.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

Hanoï, 5 janvier.

A la suite de leur premier échec à l'est de Chu, les Chinois sont revenus au nombre de 12,000 pour prendre l'offensive.

Le général de Négrier les a attaqués et a pénétré au milieu de leurs positions, qui étaient défendues par huit forts à feux étagés. Les Chinois ont été repoussés, culbutés et mis en complète déroute, après avoir opposé une vive résistance.

Ils ont abandonné toutes leurs positions, deux batteries Krupp, des vivres, des armes, des munitions, des étendards et tous leurs convois. Ils ont laissé 600 morts sur le terrain et ont eu un nombre considérable de blessés.

Nos pertes, pour les deux journées, sont de 19 tués et 65 blessés. Trois officiers ont été légèrement blessés.

Le combat s'est terminé à onze heures par la prise du camp retranché de Mui-Bop.

Ce camp se composait de huit forts à deux étages, bien organisés et défendus par plusieurs batteries de canons.

Le gros des forces chinoises, après la prise de leur camp, s'est dirigé vers le nord-est, en pleine déroute.

Le général de Négrier ayant fait reposer ses troupes, s'est mis de nouveau à la poursuite de l'ennemi.

Il espère atteindre Lang-Son avant la fin de la semaine. Tout porte donc à croire que cette place forte ne tardera pas à tomber dans nos mains.

L'EUROPE ARMÉE.

La *Gazette du peuple* de Berlin donne une statistique très-curieuse de ce que coûte à l'Allemagne et à l'ensemble des puissances européennes l'entretien de leurs armées.

D'après cette feuille, le budget de la guerre s'élève pour l'Allemagne à 370 millions. La dépense se répartit ainsi : 8 marks par tête et 40 par famille.

D'un autre côté, en comptant la journée d'un homme à 2 marks 1/2 par jour, le nombre des journées de travail étant de 300, on arrive à un salaire de 750 marks par homme et par année.

Multipliant cette somme par le nombre des hommes sous les drapeaux, on arrive au chiffre de 337,470,750 marks, qui représente la perte faite par suite du non emploi des bras.

Si l'on ajoute cette somme au budget de la guerre, la perte totale, tant pour la dépense que pour la non production, s'élève, pour l'empire allemand, au chiffre de 707 millions 998,000 marks.

Voici un tableau des effectifs des armées européennes par ordre d'importance :

Russie.....	521,961	hommes
France.....	490,961	—
Allemagne.....	445,236	—
Autriche.....	290,336	—
Angleterre.....	199,273	—
Italie.....	173,612	—
Espagne.....	131,674	—
Etats de second rang :		
Hollande.....	65,010	hommes
Suède et Norwège	44,146	—
Belgique.....	44,060	—
Portugal.....	29,962	—
Grèce.....	29,369	—
Roumanie.....	19,812	—
Serbie.....	16,500	—
Danemark.....	15,000	—
Luxembourg....	413	—

Soit, comme ensemble des troupes européennes en activité, 2,529,522 hommes. Se basant approximativement sur le même calcul fait pour l'armée allemande, on arrive à une perte par suite du manque de production s'élevant à 1,897,191,500 marks.

Si on y ajoute l'ensemble des budgets de la guerre des différentes puissances, lequel se chiffre par 2,033,855,650 marks, la perte totale provenant des armées européennes s'élève à 3,931,047,150 marks. Soit, en chiffres ronds, 4 milliards de marks.

N'est-ce pas effrayant !

ÉTRANGER

ITALIE. — Les journaux allemands ont annoncé dernièrement que M. de Bismark avait l'intention de prendre le port de Trieste comme tête de ligne du service inter-océanique de l'Allemagne. Cette nouvelle a produit une vive émotion en Italie, et nous apprenons que le gouvernement italien, de concert avec la Compagnie du chemin de fer du Saint-Gothard, va faire toutes les démarches possibles auprès du chancelier pour l'engager à se décider pour le port de Gênes. Une vive polémique s'est engagée à ce sujet entre les journaux italiens et austro-hongrois ; quoique jusqu'ici aucune décision définitive n'ait été prise, il semble que le gouvernement allemand maintiendra son projet primitif.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 janvier.

Il fait beau temps, la température est presque printanière, le général de Négrier a remporté une victoire, c'est plus qu'il n'en faut pour amener la hausse.

Aussi les rentes s'enlèvent à des cours bien supérieurs à ceux d'hier : le 3 0/0 à 79.50, l'amortissable à 81.70, le 4 1/2 à 109.47.

Naturellement l'Italien emboîte le pas, et nous le retrouvons à 99.55, 20 centimes de plus qu'hier; dans quelque temps nous le retrouverons au pair.

La Banque de France fait 5,065.

On retrouve le Crédit Foncier à 1,345 au lieu de 1,340. Avec le dividende probable de ce titre, il faut s'attendre à une hausse plus marquée.

Les obligations Foncières et Communales donnent lieu à de vives transactions, l'épargne française a un faible pour ces valeurs qui inspirent une confiance absolue.

La Banque de Paris cote 747.

On remarque la bonne tenue de la Banque d'Escompte; tout le monde prévoit le cours de 600 fr. à brève échéance sur l'action de cet établissement, qui a su faire des affaires et de bonnes affaires à un moment où tout reste dans la stagnation.

La Société Générale est en amélioration très-sensible à 476, elle mérite certainement des cours plus élevés.

Entre 525 et 523, le Crédit Lyonnais se débat péniblement, plus offert que demandé, ce qui ne surprendra personne, car il y a trop de surprises désagréables à raconter sur cette valeur.

Le Suez s'inscrit à 1,840.

Le Panama ne finit pas très-bien, on cote 482 ; mais la vérité force à reconnaître qu'on ne s'arrache pas ce titre, les amateurs se font prier.

Rien à signaler sur les Chemins qui sont toujours aussi bien tenus. Les remplois de coupons se font beaucoup en actions et en obligations de nos grandes Compagnies : le Nord à 1,657, le Lyon à 1,235, l'Orléans à 1,340, le Midi à 1,170, l'Est à 775, l'Ouest à 852.

— Excepté quand ils font justice, dit Faucheux.

— Oh ! c'est si rare, qu'il vaut mieux n'en pas parler.

— Je disais donc que nous venions tranquillement au carrefour, lorsque Rouget aperçut, au travers des arbres, des uniformes d'un nouveau genre. Il vit bien que ce n'étaient pas des gendarmes. C'était la troupe de ligne qui entrait en forêt, sous la direction d'un brigadier.

— Des soldats pour prendre un pauvre braconnier ! que pensez-vous de cela, mes amis ? dit Besson.

— Ils ne réussiront pas plus que les autres, reprit Anatole.

— Voyant les soldats devant nous, nous courons en arrière, sans faire de bruit, mais après cinq minutes de marche, crac ! nous tombons sur une autre patrouille.

— Il y en a donc partout ? demanda Huau.

— Partout et ailleurs, mon brave Fléchois. Cela grouille dans la forêt. Je parierais qu'il y a deux ou trois bataillons...

— On dit qu'il va venir deux régiments.

— Il ne manquera plus que la cavalerie, dit Faucheux.

— Et le canon, reprit Pouplard en riant.

— Cela viendra avec le temps, reprit le Potard. Toujours est-il que nous avions été aperçus, courant dans un sentier par le satané vieux Michel, qui commandait cette seconde ligne, et voilà tout le monde à nos trousses.

— Cela devait être curieux, observa Baptiste.

— J'aurais voulu voir cela, dit Huau.

— Mais vous comprenez que nous avions l'avantage. Le vieux Michel seul nous talonnait : les soldats n'avaient pas l'air de courir bien vite. Il faisait déjà sombre, et les épines les piquaient et déchiraient leurs pantalons rouges.

— Ce n'est pas un métier de soldat, observa Huau, que de faire la chasse à l'homme dans les forêts.

— Non, dit Faucheux, qui avait un fils à l'armée ; nous ne les donnons pas pour cela au gouvernement. N'y a-t-il pas assez de gendarmes et d'agents de police ?

— Laissez-moi donc finir mon histoire, reprit le Potard, que ces interruptions impatientaient.

Je ne sais pas comment nous nous serions tirés d'affaire, car ce brigand de Michel nous renvoyait sur la première ligne et je nous croyais déjà cernés, lorsque Rouget me fit signe de le suivre à gauche, dans un buisson. Je vais avec lui, nous entrons au milieu des épines. Rouget enlève une planche couverte d'un lit de feuilles et disparaît, en me disant tout bas :

— Fais comme moi, Eugène.

Faire comme lui ! c'était embarrassant. Je n'avais rien vu ! Mais c'est égal, le vieux coquin de gendarme courait à vingt pas ; je me risque, je me laisse aller sous la planche, et je tombe dans un trou où Louis était déjà caché.

— Magnifique ! s'écria le père Pouplard.

— C'est un bon tour, dit Faucheux.

— Ce Rouget, reprit Anatole, on ne parviendra jamais à l'arrêter.

— Si ce n'est par trahison, reprit Jacques Faucheux.

— Oh ! les traîtres ! dit Pouplard, nous nous en chargeons.

— Me laisserez-vous finir ? reprit le pauvre Potard, qui croyait ne pouvoir arriver à la fin de son récit.

— Écoutez ! écoutez Eugène ! s'écrièrent les braconniers.

— Je vous avoue, reprit le narrateur, que je n'étais pas tranquille en me voyant au fond de ce trou noir, à côté de Rouget qui replaçait vivement la planche au-dessus de nos têtes, et en pensant que le vieux Michel, suivi des soldats, était à quelques pas de nous. Je nous voyais déjà capturés comme dans un piège à loups, et obligés de prendre le chemin de Durtal entre deux haies de baïonnettes. Mais Rouget était plus calme que jamais.

— Maintenant, me dit-il à voix basse, nous pouvons être tranquilles ; je le défie de nous trouver là. Si tu m'en crois, mon cher Potard, nous allons faire un petit somme.

(*A suivre.*) CH. SAINT-MARTIN.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Nous adressons un pressant appel à tous les conservateurs de notre arrondissement pour les engager à constituer, dans chaque commune, un comité chargé de veiller à la révision des listes électorales.

Le moment est venu de s'en occuper.

C'est une opération des plus importantes, car le sort d'une élection dépend très-souvent de la bonne ou mauvaise confection des listes électorales.

Personne n'ignore que partout il y a des électeurs inscrits dont le nom devrait être rayé, soit parce qu'ils ont quitté la commune, soit parce que des condamnations judiciaires leur ont enlevé le droit de vote.

D'un autre côté, il y a toujours des citoyens qu'on a négligé d'inscrire et qui s'aperçoivent, seulement au moment d'une élection, qu'ils ont été indûment oubliés.

Toutes ces erreurs sont irréparables au cours de l'année. Mais il est possible de les éviter ou de les réparer en exerçant une surveillance active *au moment de la révision annuelle des listes.*

Nous adjurons tous les conservateurs de se bien convaincre qu'il est utile au pre-

mier chef de donner leur concours à cette œuvre.

C'est leur cause qu'ils défendront en aidant à la confection régulière des listes.

Il faut pour cela l'action collective d'un certain nombre de personnes constituées en *comité*. On ne peut s'en rapporter à la vigilance individuelle de chaque intéressé. Elle est trop souvent en défaut.

Les comités communaux ont, *surtout cette année*, une raison d'être toute spéciale.

En effet, c'est sur les listes dressées actuellement qu'auront lieu les élections générales de 1885.

Qu'on s'empresse donc de créer immédiatement ces *comités* pour la défense commune.

SAUMUR.

Ce matin, vers deux heures et demie, le cri « au feu ! » retentissait dans la rue Saint-Jean. Ce cri, poussé par une voix forte et vibrante, a jeté l'alarme dans tout le quartier. Le feu venait en effet de se déclarer chez M. Priouzeau, chapelier, rue Saint-Jean.

Mme Priouzeau s'était réveillée incommodée par une odeur de caoutchouc brûlé. Son mari, ne s'expliquant pas d'où cela provenait, parcourut la maison du haut en bas, sans rien apercevoir. Ce ne fut qu'en ouvrant la porte de son arrière-magasin qu'il trouva le foyer de l'incendie.

Le feu, ayant pris dans une vitrine, ne brûlait que lentement, faute d'air. Les voisins, accourus en hâte, portèrent secours à M. Priouzeau, et, avec quelques seaux d'eau, le feu fut complètement éteint.

Les dégâts, couverts par une assurance, portent surtout sur des marchandises brûlées ou détériorées par le feu et la fumée.

On ignore la cause de ce commencement d'incendie.

FERMETURE DE LA CHASSE. — La chasse sera fermée dans toute la France à partir du dimanche 1er février prochain.

SERVICE D'HIVER. — Le service d'hiver sur la ligne de la Compagnie d'Orléans commencera lundi prochain 12 janvier.

Au nombre des officiers d'Académie récemment nommés se trouve un instituteur de notre arrondissement, M. Viaud, à Saint-Clément-des-Levées.

THÉATRE DE SAUMUR.

Le comte A. de Caston donnera demain jeudi 8 janvier une soirée dans la salle du théâtre. Que dirons-nous? Que M. de Caston est un cartomancien émérite, chose de plus en plus rare maintenant. Inutile, avec lui, de chercher à saisir les tours; on n'y voit que du bleu, ou plutôt on n'y voit goutte; à sa main, tout se produit, tout change comme par enchantement ou comme sous le coup d'une baguette magique. Vous cherchez à le tromper, c'est alors justement que les applaudissements éclatent; ce n'est pas M. de Caston qui est le penaud, c'est vous qui êtes émerveillé. Si nous avons un conseil à donner au public, c'est celui de se rendre demain à cette soirée; il en sortira amusé, charmé, ravi, car M. de Caston est aussi excellent diseur que dextre cartomancien. Allez applaudir le plus fort prestidigitateur de l'époque.

Si la réputation et le talent suffisaient pour attirer la foule, notre salle de spectacle serait cette fois beaucoup trop petite.

—

On nous annonce, pour lundi prochain 12 janvier, une représentation de la charmante opérette de Charles Lecocq, le *Petit Duc*, fort bien montée par la direction d'Angers. Succès pour Mlles Dupouy, Marie Soll, Mme Cantrelle, MM. Dechesne et Lamy.

LE CANDIDAT-HIBOU.

Sous ce titre, on lit dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

« Comme des oiseaux de nuit, les opportunistes recherchent maintenant l'obscurité pour agir. La lumière leur fait peur.

» Dimanche dernier, M. de Chataux demandait les suffrages des électeurs de la 4e section du canton Sud-Est pour succéder à son oncle, M. Loriol de Barny, au Conseil municipal. Jusqu'au samedi, aucun adversaire ne s'étant présenté, le candidat conservateur crut devoir s'abstenir de toute excursion sur le terrain politique.

» Mais dimanche matin, à travers le brouillard, apparut sur les murs de la section le nom d'un candidat opportuniste, accompagné d'un placard injurieux contre l'honorable M. de Chataux. C'était un certain M. Daburon-Leroy, désormais surnommé le candidat-hibou, qui était sorti de son repaire pendant la nuit. A la faveur des ténèbres, il avait sali les murs et insulté un honnête homme au dernier moment pour ne pas donner à son adversaire le temps de répondre. Afin de mieux tromper les électeurs, aucun placard n'avait été collé à la campagne. De la sorte, les habitants de la banlieue, croyant à l'unique candidature de M. de Chataux, ne devaient point se déranger en nombre pour aller voter. Par contre, tous les républicains avaient reçu le mot d'ordre, et M. Daburon se vantait publiquement d'amener ainsi un ballottage. Malgré cette basse manœuvre, M. de Chataux a triomphé par 365 voix contre 191, c'est-à-dire avec une majorité de 174 suffrages. Le candidat-hibou n'a obtenu que 191 suffrages, presque 100 de moins qu'aux élections de mai 1884.

» Nous adressons nos sincères félicitations aux électeurs de Saint-Laud qui ont si joliment fait rentrer dans son trou le chat-huant opportuniste, honteux et confus. Espérons qu'il n'en sortira pas de si tôt. »

LE SCANDALE D'AVIGNON (*suite*).

Immédiatement après le scandale dont on a pu lire hier les détails, M. le préfet Assiot reçut la visite du Conseil municipal d'Avignon, ou, pour être plus exact, d'une fraction de ce conseil, car la partie avancée dont M. Deville est le chef n'assistait pas à la réception.

M. Assiot s'avança vers eux les bras étendus et avec un empressement que les conseillers un peu ahuris ne s'expliquèrent pas tout d'abord.

M. le préfet paraissait très-ému et il s'écria en s'adressant avec effusion à M. Poncet:

« Ah! qu'on est heureux de se retrouver » enfin avec de véritables républicains! »

Il ne laissa même pas à M. le maire un peu interloqué d'un accueil chaud le temps de répondre.

Il leur débita quelques phrases amphigouriques et incohérentes qu'il termina par ces paroles textuelles:

« *Messieurs, laissez-moi crier du plus pro-* » *fond de mon cœur*: VIVE LE CONSEIL » MUNICIPAL D'AVIGNON! »

Comme c'était la première fois, dit l'*Union de Vaucluse*, que nos conseillers assistaient à pareille fête et entendaient pousser ce cri, ils se sont retirés profondément touchés, mais en même temps légèrement surpris de cette ovation préfectorale à laquelle ils étaient loin de s'attendre.

LE GROS LOT DE 500,000 FRANCS.

M. Henri Avenel, directeur de la Loterie des Arts décoratifs, a payé 500,000 fr. à l'heureux possesseur du gros lot, M. Breton, jardinier au Grand-Montrouge (Seine).

Il a également payé un lot de 50,000 fr. à M. Richet, sous-chef d'équipe à la gare de Tours.

Plusieurs autres lots de 1,000 fr. et de 500 fr. ont été également réclamés par des personnes dignes d'intérêt.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 5 janvier

		Froment	Avoine
Angers,	l'hect.	13 75 à 14 75	9 »» à 9 50
Saumur,		15 »» »» »»	8 75 » »»
Baugé,		»» »» »» »»	» »» » »»
Segré,		15 »» »» »»	9 »» » »»
Beaupreau,		»» »» »» »»	» »» » »»
Montfaucon,		»» »» »» »»	» »» » »»
Montrevault,		»» »» »» »»	» »» » »»
Chemillé,		14 50 15 »»	8 »» 8 50
Champtoceaux,		»» »» »» »»	» »» » »»
Cholet,		»» »» »» »»	» »» » »»
Vihiers,		14 »» 14 50	8 »» 8 50
Brissac,		14 »» 14 50	7 75 8 25
Chalonnes,		»» »» »» »»	» »» » »»
Doué,		»» »» »» »»	» »» » »»

A Nantes, blés américains, de »» »» à »» »» les 100 kilos.

Les bons blés français valent de »» »» à »» »» les 80 kilos.

A L'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur. — Les amateurs de conserves au naturel y trouveront un choix exceptionnel de Petits Pois, Haricots verts, Asperges, Cèpes, etc. — Articles recommandés: Petits Pois et Haricots verts à 95 cent. la boîte d'un litre.

De tous les ouvrages qui ont été publiés sur l'Allemagne et les vainqueurs d'hier, il n'en est pas dont la lecture s'impose davantage que le

VOYAGE AU PAYS DES MILLIARDS.

Le premier devoir d'un peuple qui a été battu et qui est encore journellement menacé, n'est-il pas d'apprendre à connaître ses ennemis de demain?

Le *Voyage au Pays des Milliards* n'est pas un livre de fantaisie, c'est un livre de vérité et de réalité, bien qu'il ait tout l'attrait et le charme d'un roman, et qu'il offre une lecture des plus passionnantes et des plus attachantes. M. Tissot a écrit ces pages vives et si colorées, sur place, au pied des forteresses allemandes qu'il venait de visiter, à la porte des palais de princes et de rois où il a réussi à s'introduire.

Il n'est pas de géographie qui donne sur l'Allemagne des détails et des renseignemente aussi complets que le *Voyage au Pays des Milliards*.

Ce livre touche à toutes les questions qui nous intéressent: questions militaires, politiques, historiques, économiques, statistiques sociales, etc.

Il n'est pas de Français se souciant de l'avenir de son pays qui puisse ignorer l'Allemagne telle que l'a décrite Victor Tissot dans son *Voyage au Pays des Milliards*.

Ce livre qu'anime un souffle si patriotique et qui est rempli de renseignements si curieux puisés aux sources mêmes, devrait commencer la bibliothèqne de tout jeune Français.

C'est pour vulgariser et rendre tout-à-fait populaire un livre qui mérite tant de le dévenir, que les éditeurs Marpon et Flammarion mettent en vente une nouvelle édition illustrée du *Voyage au Pays des Milliards*.

Des plans de villes, des illustrations nombreuses, des vues, des types et des costumes, feront, de cette nouvelle édition du *Voyage au Pays des Milliards*, un livre comme il n'en existe aucun sur l'Allemagne.

Avant de reprendre sa revanche d'Iéna, la Prusse a étudié pendant vingt ans la France; n'est-il pas temps que nous étudions l'Allemagne à notre tour.

Cet ouvrage paraît en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes: il formera trois volumes: *Voyage au Pays des Milliards*, 2 volumes, et *Voyage aux Pays annexés*.

On peut souscrire pour les trois volumes en envoyant un mandat de 16 francs aux éditeurs, Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

En vente la 8e série.

Théâtre de Saumur

***JEUDI* 8 *janvier* 1885,**

UNE GRANDE ET UNIQUE SÉANCE

Donnée par M. le comte

A. DE CASTON

Pour les détails, voir l'affiche.

Bureaux, 8 h. »/»; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 8 janvier.

Par suite de l'expiration de l'engagement de Mlle Julia DARGY, dernière représentation des **Noces de Figaro.**

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

---

64 **Feuilleton de l'Écho Saumurois.**

MARIELLE

XXV

La comtesse fit visiter à Marielle les musées, les églises, les palais de Florence. Elle l'accompagnait. Guide et cicérone de sa belle-fille, elle lui détaillait une à une les beautés des peintures, les lignes hardies des sculptures, et lui faisant abaisser un regard fasciné du Campanile aux portes du baptistère Saint-Jean, elle la mettait en présence de la Vierge à la chaise, en lui disant ce seul mot qui résume et dit tout, appliqué au sublime: — Vois!...

Aristocratique de race et d'instinct, Marielle avait le sentiment inné des arts, naturel aux Italiens. Ce sentiment à leur école se développa. Ses descriptions naïves aux Bretons témoignaient d'un enthousiasme conscient. « Je ne sais pas, écrivait-elle, ce que l'on entend par sublime, mais ce que j'éprouve est délicieux; je suis en extase, je prie, je crois encore plus à Dieu en admirant ces créations de l'homme. »

Vers la fin de l'automne, la comtesse décida qu'elle allait la présenter à la famille et la produire dans le monde. En conséquence, les salons de l'hôtel Ferruchi, fermés depuis leur retour à Florence, furent rouverts, un grand bal annoncé. Marielle y parut. Le mois suivant, elle écrivit à ses parents de Bretagne la longue lettre que voici:

« Mère et ami,

» L'acte solennel de mon entrée dans le monde est accompli. J'ai subi l'épreuve, je fais partie de la société désormais. Voici comment l'on m'a produite et présentée à Florence. Ma belle-mère a convié tout le patriciat Florentin à un grand bal. Le bal ne s'ouvrit qu'à minuit, à cause d'une première représentation d'un nouvel opéra français donnée ce soir-là par extraordinaire au théâtre de la Pergola, à laquelle la comtesse voulait assister, et dont elle n'eût pas voulu priver ses invités.

» Après le dîner, elle me fit habiller en toilette de ville et me conduisit aux Cachines, promenade fréquentée des riches oisifs du monde élégant. C'est un pré d'une vaste étendue, que borde d'un côté un rideau de bois de hêtres, d'ormes, de pins, de frênes, de chênes verts, et que longe l'Arno. On y arrive en suivant une allée de deux kilomètres, plantée d'arbres.

» Le prince Pasciani et le marquis d'Ossonne étaient avec nous. Au sortir de l'hôtel, la comtesse me recommanda de ne prêter aucune attention à ce qui se passerait autour de moi et de ne pas essayer de me rappeler les leçons de maintien de Mme de Bourgemont, que je pratiquerais instinctivement.

» — Contessina, ajouta-t-elle, retenez ceci. Quand on est une Ferruchi, que l'on a votre beauté, votre jeunesse, votre fortune, on peut tout oser, tout se promettre; ce que l'on fait est bien fait, ce que l'on dit est bien dit, tout ce que l'on porte est bien porté, on est toujours louée, toujours adulée, toujours admirée. Ne vous inquiétez pas de paraître gauche, embarrassée, de vous exprimer difficilement en italien, communément en français; l'influence de votre beauté et de votre naissance sur le public vous mettent à l'abri des critiques et du ridicule; en leur faveur, gaucherie, embarras, mauvais français, passeront pour grâces de plus en vous!...

» — Ainsi va l'opinion, répartit le prince. Moquez-vous d'elle, elle vous honore; honorez-la, elle vous bafoue. Qui veut la soumettre doit lui imposer ses caprices. Elle respecte l'audace, elle ne piétine que sur ceux qui tremblent et reculent devant ses arrêts. Plus elle rugit, plus elle menace, plus l'on doit la braver, marcher à elle, plonger ses yeux dans ses ardentes prunelles, l'enchaîner à soi par le courage et l'énergie, la ruse ou la hardiesse. Toute arme est bonne dans cette guerre à l'opinion, car elle dévore celui qui tombe et ne se relève à l'instant plus témérairement audacieux qu'avant sa chute.

» — Ne dirait-on pas que Florence s'est donné le mot pour se trouver sur notre passage aux Cachines, observa le marquis d'Ossonne.

» Effectivement, toutes les voitures de la ville étaient là. Notre calèche croisait les équipages de la haute noblesse, de la diplomatie et de la finance.

» La comtesse, avec sa nonchalance hautaine, répondait aux profonds saluts des cavaliers et des dames par une très-légère inclination ou un sourire aimable, selon que la personne qui lui adressait le salut était un ami ou un étranger.

» Je m'inclinais à son exemple, rougissant de me voir l'objet de la curiosité générale des promeneurs. Mon histoire s'était répandue. On brûlait de connaître l'héritière du comte Ferruchi, miraculeusement retrouvée, et très-empressée de recueillir mes moindres gestes et de détailler mes traits que lui dérobait un voile de dentelle préservant mon visage de la poussière que soulevaient les pas de nos chevaux dans leur galop rapide, la foule passait et repassait près de nous, rasant notre calèche au risque de se faire écraser sous nos roues.

» — Les imprudents! dit la comtesse, il va leur arriver malheur.

» — Le malheur heureux de l'Indien, que son adoration exaltée précipite sous le char de l'idole qu'il révère. — Nous voilà au Piazzone, comtesse, vous y arrêtez-vous?

» — Un instant.

(*A suivre.*)

AUGUSTA COUPEY.

Études de Me V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12,
Et de Me ROGERON, notaire à Nueil-sous-Passavant.

VENTE

Sur conversion de saisie,

En un seul lot

DE DIVERS

IMMEUBLES

Consistant en :

TERRES LABOURABLES ET PRÉ

Situés commune de CLÉRÉ.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de Me ROGERON, *notaire à Nueil-sous-Passavant, le dimanche premier février mil huit cent quatre-vingt-cinq, heure de midi.*

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, enregistré, prononçant la conversion en vente aux enchères publiques de la saisie immobilière pratiquée à la requête de M. Pierre Jaudouin, propriétaire, demeurant à Vaucalé, commune d'Aubigné-Briand, sur les époux Laroche-Viau, cultivateurs, demeurant à la Charronnière, commune de Cléré, ladite saisie faite par procès-verbal d'AMANT, huissier à Vihiers, en date du quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, visé, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Saumur, le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, volume 37, numéro 32;

Aux requête, poursuite et diligence de M. Pierre Jaudouin, propriétaire, demeurant à Vaucalé, commune d'Aubigné-Briand ;

Ayant Me LE RAY pour avoué ;

En présence ou eux dûment appelés de M. Pierre Laroche, cultivateur, et de dame Eugénie Viau, son épouse, demeurant ensemble à la Charronnière, commune de Cléré,

Ayant Me LECOY, pour avoué,

Il sera, aux lieu, jour et heure sus-indiqués, procédé, par le ministère de Me ROGERON, notaire à Nueil-sous-Passavant, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés commune de Cléré.

LOT UNIQUE.

ARTICLE 1er. — La Grande-Prée, terre, joignant au nord l'article suivant, au levant, au midi et au couchant Gaudicheau, comprise au plan cadastral sous le n° 7 P, polygone 22, section C, d'une contenance d'environ un hectare soixante-deux ares cinquante centiares, ci..... H. A. C. 1 62 50

ARTICLE 2e. — La Grande-Prée, pré, joignant au midi l'article ci-dessus et au nord M. de Contades, au levant l'article ci-après, compris au plan cadastral sous le numéro 7 P, polygone 22, section C, d'une contenance d'environ un hectare vingt-deux ares cinquante centiares, ci..... 1 22 50

ARTICLE 3e.— Le Pré-de-la-Borderie, terre, joignant au levant et au nord Gaultier, au midi un chemin d'exploitation et au couchant l'article ci-dessus, compris au plan cadastral sous le n° 6, polygone 22, section C, pour une contenance de quarante ares environ, ci. » » 40

ARTICLE 4e. — Le Vigneau, terre, joignant au midi l'article ci-dessus et de toutes autres parts héritiers Gaultier, compris au plan cadastral sous le numéro 8, polygone 22, section C, pour une contenance de quatre-vingt-seize ares, ci. » 96 »»

Total de la contenance : quatre hectares vingt-un ares, ci..... 4 21 »

Mise à prix : six mille francs, ci..... 6.000

S'adresser, pour tous renseignements :

1° A Me V. LE RAY, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12, poursuivant la vente;

2° A Me ROGERON, notaire à Nueil-sous-Passavant, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait rédigé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le trois janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq.

V. LE RAY.

Enregistré à Saumur, le janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq, f° , , case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

Étude de Me BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12.

PURGE

D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Notifications ont été faites à la requête de M. René Volland, agissant en qualité de maire de la commune de Brézé, propriétaire, demeurant à Brézé, ayant pour avoué Me BEAUREPAIRE,

Suivant exploit de BOUSQUET, huissier à Saumur, en date du trois janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré :

1° A M. le Procureur de la République près le Tribunal de première instance de Saumur ;

2° A dame Caroline Eveillard, épouse du sieur André Fouassier, propriétaire, avec lequel elle demeure à Brézé, et à celui-ci pour la validité de la notification faite à la dame son épouse ;

3° A dame Isabelle Beaufils, épouse du sieur Achille Volland, propriétaire, avec lequel elle demeure à Brézé, et à celui-ci pour la validité de la notification faite à la dame son épouse ;

4° A dame Louise Gasnault, épouse du sieur Louis Trudaine ou Trudelle, cultivateur, avec lequel elle demeure à Brézé, et à celui-ci pour la validité de la notification faite à la dame son épouse ;

5° A la dame Victorine Pellé, épouse du sieur Valentin Rondeau, instituteur communal, avec lequel elle demeure à Parnay, et à celui-ci pour la validité de la notification faite à la dame son épouse ;

De l'expédition d'un acte dressé au greffe du Tribunal civil de première instance de Saumur, le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, constatant le dépôt fait au greffe, ledit jour, de la copie, collationnée et enregistrée, d'un acte passé devant Me LECOMPTE, notaire à Brézé, le cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre, enregistré et transcrit, contenant vente à la commune de Brézé, ce accepté par M. Volland, maire de ladite commune, à ce dûment autorisé par arrêté de M. le Préfet du département de Maine-et-Loire, en date du douze août mil huit cent quatre-vingt-quatre, des immeubles ci-dessous désignés, destinés à l'élargissement du chemin vicinal de grande communication n° 50 de Saumur à la Motte-Bourbon, dans la traversée du bourg de Brézé, conformément au plan approuvé par le Conseil général de Maine-et-Loire le vingt et un août mil huit cent quatre-vingt-trois,

Savoir, par :

I. M. André Fouassier, propriétaire, et dame Caroline Eveillard, son épouse, de lui autorisée, demeurant à Brézé :

Une portion de maison, à Brézé, d'une superficie de trente centiares, moyennant le prix de deux mille trente francs.

II. M. Achille Voland, propriétaire, et dame Isabelle Beaufils, son épouse, de lui autorisée, demeurant à Brézé :

Une portion de maison et cour, à Brézé, d'une contenance de soixante-quatre centiares, moyennant neuf cent soixante-quatre-francs.

III. M. Pierre Trudaine ou Trudelles, cultivateur, et dame Louise Gasnault, son épouse, de lui autorisée, demeurant à Brézé :

Une portion de maison, cour, jardin, à Brézé, d'une contenance d'un are trente-quatre centiares, moyennant dix-huit cent trente-quatre francs.

IV. M. Valentin Rondeau, instituteur communal, et dame Victorine Pellé, son épouse, de lui autorisée, demeurant à Parnay :

Une portion de cour et jardin de un are quatre-vingt-quinze centiares, moyennant mille quatre-vingt-quinze francs.

V. — M. Vincent Duverger, garde-champêtre, et dame Marie Dalençon, son épouse, demeurant à Brézé; dame Jeanne Duverger, épouse de M. Louis Cassegrain, cultivateur, demeurant à Brezé; Urbain Duverger, cultivateur, et Ester Rouiller, son épouse, demeurant à Brezé :

Une partie de maison et cours, à Brézé, d'une superficie de soixante-trois centiares, moyennant treize cent soixante-trois francs.

Avec obligation pour les vendeurs de démolir et rescinder les maisons et constructions à la limite de l'alignement de la route, à leurs frais, et faire enlever les décombres provenant de ces démolitions ;

Et notamment pour les sieurs Louis Voland, Trudaine et Roudeau, de faire un mur de soutènement du chemin à la limite de l'alignement et à veiller à son entretien.

Avec déclaration aux sus-nommés et à M. le Procureur de la République que cette notification leur était faite pour qu'ils aient à répondre, sur ces immeubles, telles inscriptions d'hypothèques légales qu'ils jugeront convenables, dans le délai de deux mois, à partir de ce jour, et que faute par eux de ce faire dans ledit délai, ils seront et demeureront affranchis de toute charge de cette nature.

Avec déclaration en outre à M. le Procureur de la République que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèque légale n'étant pas connus du requérant, il fera publier cette notification dans un des journaux désignés pour les annonces judiciaires, conformément à l'avis du conseil d'Etat du neuf mai mil-huit cent sept.

Pour extrait, dressé par l'avoué soussigné.

BEAUREPAIRE.

Construction d'appareils de Chauffage

EN TOUS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

Étude de Me PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En bloc ou par lots, au gré des amateurs :

1° Le **Fonds de commerce** de négociant en vins, exploité par M. Alfred Rousteaux, à Saint-Cyr-en-Bourg, avec tout le matériel et l'agencement ;

2° Les **Vins en cercle et en bouteilles**, se trouvant dans les caves ;

3° Et la **Propriété de la Perrière**, à Saint-Cyr-en-Bourg, comprenant maison de maître, cours, caves, jardin, vigne, remises, écuries et autres dépendances.

Jouissance de suite.

S'adresser à : M. BONNEAU, ancien greffier de commerce, à Saumur, rue d'Alsace ; M. BRUNET-GAURON, négociant au Vaudelnay ; et Me PINAULT, notaire à Saumur. (7)

Etude de Me GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

POUR LE 24 JUIN 1885,

UNE

MAISON Bourgeoise

Sise à Saumur, en face la gare d'Orléans,

Avec belles servitudes, vaste jardin et pièce d'eau.

S'adresser, pour visiter, à M. FOUGERAY, propriétaire à Saumur, rue de la Basse-Ile, ou au notaire. (976)

A LOUER

Petit Château

MEUBLÉ OU NON.

S'adresser à M. BUREAU, 64, rue de Bordeaux. (10)

A Vendre ou à Louer

VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à Me PINAULT, notaire, ou à M. PITON, à Tours. (819)

ON DEMANDE un bon **cocher.**

S'adresser au Château de La Salle, Montreuil-Bellay. (12)

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

M. Henri LOWCAY, professeur d'Anglais, **demande leçons.** — *Prix modérés.*

S'adresser, pour renseignements, à M. MILON, libraire, ou à M. LOWCAY (le jeudi, de 1 heure à 5 heures), à « Plaisance », Bagneux, près Saumur.

ON DEMANDE une bonne **cuisinière.**

S'adresser au Château de La Salle, Montreuil-Bellay. (11)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

28e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

JOURNAL D'AFFICHES

5e ANNÉE **DE L'OUEST** 5e ANNÉE

PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

CAISSE DES REPORTS

59, rue de Richelieu, Paris, (FONDÉE EN 1874.)

Les Capitaux disponibles peuvent s'employer pour *15 Jours, un Mois, un Trimestre, etc.*

L'INTÉRÊT VARIE SUIVANT LA DURÉE DU DÉPOT

Les versements doivent s'effectuer le 1er ou le 15 de chaque mois.

Brochure et *Circulaire hebdomadaire* adressées gratuitement sur demande.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 JANVIER 1884.

Valeurs au comptant	Clôture précte	Dernier cours.
3 %.	79 10	79 40
3 % amortissable.	81 20	81 56
3 % — (nouveau) . .	» »	» »
4 1/2 %.	105 25	105 25
4 1/2 %. (nouveau)	109 10	109 40
Obligations du Trésor.	513 »	512 »
Banque de France.	5065 »	5060 »
Société Générale	475 »	475 »
Comptoir d'escompte	985 »	985 »
Crédit Lyonnais	525 »	522 50
Crédit Foncier, act. 500 fr. . .	1337 50	1342 50
Crédit mobilier	267 50	267 50

Valeurs au comptant	Clôtur préc.te	Dernier cours.
Est	775 »	775 »
Paris-Lyon-Méditerranée. . .	1233 75	1233 75
Midi	1172 50	1175 »
Nord	1652 50	1652 50
Orléans	1370 »	1335 »
Ouest	855 »	847 50
Compagnie parisienne du Gaz.	1527 50	1540 »
Canal de Suez.	1832 50	1838 75
C. gén. Transatlantique. . . .	505 »	505 »

Valeurs au comptant	Clôtur préc.te	Dernier cours.
OBLIGATIONS.		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	516 »	516 »
— 1865, 4 %. . .	522 »	523 »
— 1869, 2 %. . .	409 25	413 75
— 1871, 3 %. . .	397 50	401 »
— 1875, 4 %. . .	516 »	516 50
— 1876, 4 %. . .	513 75	514 50
Bons de liquid. Ville de Paris.	522 »	520 50
Obligations communales 1879.	450 50	452 »
Obligat. foncières 1879 3 %. .	446 »	446 25
Obligat. foncières 1883 3 %. .	362 50	361 25

Valeurs au comptant	Clotur préc.te	Dernier cours.
Gaz parisien	520 »	519 »
Est	374 50	374 50
Midi	373 75	374 50
Nord	386 »	383 »
Orléans	376 »	375 »
Ouest	374 »	374 »
Paris-Lyon-Méditerranée. . .	377 50	375 »
Paris-Bourbonnais	380 »	378 »
Canal de Suez.	567 50	566 »

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.